

MAIRIE
de BAONS-LE-COMTE
76190

COMPTE RENDU SOMMAIRE
De la Réunion du Conseil Municipal du 14 MARS 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 mars 2019 sous la présidence de Monsieur Raphaël DIRAND, Maire.

Compte rendu de la dernière séance :

Le Compte rendu de la dernière séance du 19 décembre 2018 est approuvé par le Conseil Municipal.

Compte Administratif 2018 :

Sous la présidence de Madame Françoise LEMONNIER, Doyenne du Conseil Municipal les comptes de l'exercice 2018 présentent un excédent de fonctionnement de 32.601,70 € et un excédent d'investissement de 64.930,94 €, soit un excédent total de 97.532,64 €.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion du Trésorier sont approuvés.

Indemnité au gardien de l'Eglise :

Le Conseil Municipal décide de maintenir l'indemnité annuelle pour le gardiennage de l'Eglise à 400 € pour 2019 et les années à venir.

Subventions communales 2018 :

Le Conseil Municipal DECIDE d'octroyer les subventions suivantes pour 2018 :

C.C.A.S.	1.900 €
Comité des Fêtes	700 €
Amicale des Pompiers	40 €
Anciens Combattants	370 €
Club des Aînés	370 €
Coopérative scolaire d'Ectot-les-Baons	700 €
Coopérative scolaire d'Ectot-les-Baons (voyage scolaire)	700 €
Coopérative scolaire Baons-le-Comte	300 €

Détermination du nombre de postes d'Adjoint suite à la démission de Monsieur CHANDELIER :

Suite à la démission de Monsieur CHANDELIER, 2^{ème} Adjoint, le Conseil Municipal décide de conserver 3 postes d'Adjoints.

Il est également décidé de suivre la règle de droit et de procéder à l'élection d'un 3^{ème} Adjoint, l'actuel remontant au 2^{ème} rang.

Election d'un 3^{ème} Adjoint :

Madame Françoise LEMONNIER, ayant obtenue la majorité absolue est élue 3^{ème} Adjointe au Maire.

Fixation des indemnités du Maire et des Adjoints :

Le Conseil Municipal fixe le montant des indemnités du maire et des Adjoints comme suit :

- Maire : 17% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 1^{er} adjoint : 5,10% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2^{ème} adjoint : 5,10% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 3^{ème} adjoint : 5,10% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Electrification :

Le Conseil Municipal est invité à désigner à nouveau les membres pour siéger au Syndicat Départemental d'Electrification (SDE 76) :

Titulaire :

- DIRAND Raphaël

Suppléant :

- BEUZELIN Arnaud

Désignation des membres à la commission communal « Vie scolaire » :

Le Conseil Municipal est invité à désigner les membres qui composent la commission communale « Vie Scolaire » :

Référent

- DUBUISSON Mylène

Membres

- SANTAIS Jacky – LEMONNIER Françoise

Questions diverses :

- Le Conseil Municipal donne un avis défavorable pour faire appel à une entreprise extérieure afin d'effectuer le nettoyage intérieur complet de l'Eglise,
- Il est proposé de procéder à la réfection de la rosace située au-dessus du porche de l'Eglise. Des devis seront demandés afin d'inscrire la dépense au budget primitif 2019, dans un programme d'investissement,
- Le problème de clé concernant l'employée communale chargée de la bibliothèque a été soumis au Conseil Municipal et a été solutionné.

Le Maire
Raphaël DIRAND